



**ENVIRONNEMENT
TERRITOIRES
AUTOROUTES
ET MER**

Compte-rendu de la réunion sur le plan de relance autoroutier au Cabinet du Ministre des Transports

15 janvier 2014

Les organisations syndicales, CFDT, CGT, FO, FSU et UNSA ont été conviées à assister à une réunion d'information au Cabinet du Ministre des Transports pour une présentation du projet de plan de relance autoroutier.

Représentants de l'administration, M. Jean-Marc AMBROSINI Conseiller Social du Ministre des Transports, M. Olivier ROLIN Conseiller Infrastructures de Transport, M. Le Dall DIT, des représentants la DRH...

La délégation Cfdt était composée de :

- Hubert Lebreton, secrétaire général de l'UFETAM-CFDT.
- Serge Gamel, secrétaire de la section Cfdt DIR Massif Central.
- Freddy Sonta, secrétaire de la section Cfdt DIR Nord.

Le Conseiller Social du Ministre des Transports, Jean-Marc AMBROSINI présente cette réunion comme une première information due aux personnels sur le projet de plan de relance autoroutier qui a deux impératifs :

- Une volonté de relance par les investissements pour apporter un appui à l'emploi, à l'économie et à l'aménagement du territoire. L'investissement prévu est de 3,7 milliards d'euros en contre-partie de la durée d'allongement des concessions.
- La maîtrise des dépenses publiques avec des budgets serrés.

Toutes les organisations syndicales se sont unanimement prononcées contre ces projets de nouvelles privatisations du réseau routier national.

La Commission Européenne doit rendre son verdict au début du deuxième trimestre sur la validité juridique de ces opérations, car il n'y a pas de mise en concurrence.

Si la commission Européenne donne son aval, les discussions vont s'engager avec les sociétés d'autoroutes pour déterminer la durée d'allongement des concessions.

Ensuite le Conseil d'État devra également se prononcer début juillet 2014.

En fin d'année 2014, passage des avenants.

2015-2016, enquêtes publiques et DUP.

2016, les premiers travaux devraient être entrepris.

2020, fin des travaux.

Les projets de privatisation de plusieurs tronçons routiers sont :

DIR Centre-Est :

A480, 12 kilomètres depuis l'échangeur du Rondeau à Grenoble. **Impact RH : 9 agents** sur 29 du CEI de Grenoble (réseau concédé AREA). Regroupement des districts de Grenoble et de Chambéry.

RCEA (Route Centre-Europe Atlantique), 2 tronçons sont concernés entre l'échangeur de Montmarault A71 et l'A6 à Mâcon. Il y a actuellement en moyenne un mort toutes les 2 semaines sur cet axe emprunté par de nombreux poids-lourds.

— Partie Ouest dans l'Allier, Montmarault - Le Montet environ 14 kilomètres. **Pas d'impact RH.**

— Partie Est dans la Saône-et-Loire, 2 possibilités :

Mâcon — Cluny environ 18 kilomètres. **Impact RH 15 agents.**

Mâcon — Prissé environ 6 kilomètres. **Pas d'impact RH**

DIR Est :

RN1019, 10 kilomètres entre Héricourt et Sévenans. **Pas d'impact RH.**

DIR Massif-Central :

A75 : dans le Puy de Dôme : élargissement du PR 0+000 de l'échangeur entre l'A75 et l'A711, en continuité du réseau concédé A71 qui est géré par APRR, au PR 10+000 (diffuseur N° 5) **Impact RH : 12 agents/12 du PA de Clermont-Ferrand.**

Les représentants CFDT demandent ce que vont devenir les 2 tronçons A711 et A712 à Clermont-Ferrand, qui du fait du transfert envisagé de la portion A75 ne feraient plus partie de la continuité du réseau géré par la DIR MC. Monsieur AMBROSINI répond que cela fera partie des négociations avec les sociétés concessionnaires d'autoroutes (ASF ?)

A711 : Clermont-Ferrand du PR 1+000 au PR 6+410, en continuité du réseau concédé ASF.

A712 : Clermont-Ferrand du PR 0+000 au 1+336 qui relie l'A711 (sortie 1.4) au rond-point de Champ Lamet.

L'allongement du réseau concédé EIFFAGE au Viaduc de Millau ne serait pas concerné.

DIR Méditerranée :

Liaison A50 — A57, tunnel de Toulon, plus la continuité du réseau sur 12 kilomètres. **Impact RH 30 agents (dont 26 C exploitation), plus 7 OPA.**

DIR Nord :

RN 42, environ 5 kilomètres, entre Boulogne sur Mer et Saint-Omer, connectant la partie concédée de l'A16 et l'A26 gérées par SANEF. **Pas d'impact RH.**

Autres projets :

RN 126 (liaison Castres Toulouse).

RN 154 et de son tronç commun avec la RN 12 (Eure-et-Loir).

Impacts RH

Si tous ces projets venaient à se concrétiser, **75 agents pourraient être concernés par des transferts dans les sociétés concessionnaires d'autoroutes** qui devront proposer des postes équivalents aux postes occupés auparavant (par détachement ou mise à disposition). Il y aurait également, sous réserve d'études sérieuses, la possibilité de réaffectation dans d'autres services de l'État ou dans des collectivités territoriales.

Les représentants CFDT déplorent l'absence de document préparatoire à cette réunion.

Aucun document ne nous a été remis, ni pendant, ni après la réunion. Monsieur AMBROSINI a estimé que pour l'instant, il était difficile de communiquer autrement, tant qu'il n'y a pas l'aval de la Commission Européenne.

En terme de plan de relance la délégation CFDT n'a pas manqué de proposer pour les personnels des DIR de relancer ceux de l'emploi et des conditions de travail, des statuts et des rémunérations, des régimes indemnitaires de fonctions comme ceux de services faits.